



Technicien-ne bâtiment - Référent-e maintenance électricité

Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE D AX LES THERMES

Place roussel

09110Ax-les-thermes

Ariège commune d'ax-les-thermes, station touristique, thermale et de sports d'hiver. population du dernier recensement 1388 habitants, population dgf 4026 habitants. chef-lieu du canton haute ariège comptant 48 communes. membre de la communauté de communes haute ariège au service de 52 communes comptant 7440 habitants. elle rayonne sur un territoire à dimension rurale, idéalement située à proximité de l'andorre, de l'espagne, de toulouse et de son aéroport de blagnac. cette commune de projets dispose aujourd'hui d'une organisation administrative en place, d'une visibilité assise et de projets forts. elle souhaite en même temps consolider et dynamiser ce fonctionnement par des approches de transversalité accrue et d'organisation en mode-projet

Référence : 0009210700368111

Date de publication de l'offre : 14/10/2021

Date limite de candidature : 13/11/2021

Poste à pourvoir le : 01/01/2022

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Temps de travail : Complet

Durée : 35h00

Nombre de postes : 1

Service d'affectation : TECHNIQUE

Lieu de travail :

Lieu de travail :

Place roussel

09110 Ax-les-thermes

Détails de l'offre

Grade(s) : Agent de maîtrise

Agent de maîtrise principal

Adjoint technique territorial

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Famille de métier : Architecture, bâtiment et logistique > Maintenance des bâtiments tous corps d'état

Métier(s) : Chargé ou chargée de maintenance du patrimoine bâti

Descriptif de l'emploi :

Nichée au cœur des montagnes pyrénéennes, dans la haute vallée de l'Ariège, à 720 mètres d'altitude, Ax les Thermes est une commune classée station thermale, de sports d'hiver et touristique. Si vous souhaitez rejoindre nos équipes (30 agents), n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature. Sous l'autorité du Directeur du service technique et de son adjoint, l'électrotechnicien(ne) réalise, en régie directe des travaux de construction, rénovation ou aménagement concernant le patrimoine bâti, gère les équipements techniques de la collectivité.

Il est amené à effectuer des interventions techniques électriques, électrotechnique, sur tout type de matériel des différents bâtiments (câblage, électrification, remise en état, vidéo surveillance, informatique, etc...). Ce poste est amené à évoluer vers un poste à responsabilité du service Bâtiments.

Durant certaines périodes de l'hiver, l'agent peut être placé en astreinte semaine (1 par mois) pour assurer le déneigement.

Profil recherché :

De formation Bac + 2 électrotechnicien. Vous possédez déjà une expérience réussie sur ce même type de poste. En tant que véritable expert technique, vous êtes motivé pour intégrer une équipe. Votre rigueur et votre sens du service public vous permettront de mener à bien cette mission.

Savoir faire :

Connaissances ou savoirs spécifiques métiers :

- Utilisation des appareils de l'électricité courants forts ;
- Effectuer les manœuvres de consignation d'une installation ;
- Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène au travail ;
- Organiser son travail en fonction des consignes écrites et orales ;
- Effectuer des réparations de premier niveau ;
- Lire et comprendre une notice d'entretien, un plan de consigne de sécurité ;
- Lire et interpréter un schéma électrique, d'automatisme ;
- Connaissance générale en courant faible et informatique ;
- Programmation d'éclairages extérieurs, régulation de chauffage ;
- Connaissance des principes de fonctionnement des matériels sanitaires et thermiques courants et matériels électriques associés ;
- Connaissance des propriétés physiques de l'énergie et des principes généraux de circulation des fluides et d'économie d'énergie ;
- Connaître la réglementation sur l'hygiène et le traitement de l'eau des piscines publiques.

Connaissances générales ou savoirs transversaux :

- Connaissance approfondie de l'électricité des courants forts ;
- Connaître les normes et techniques du dessin de bâtiment (schéma électrique) ;
- Connaissance générale de l'outil informatique ;
- Maîtriser les techniques de mesures et de contrôle en électricité ;
- Connaissance générale en téléphonie (programmation, dépannage,...) ;
- Connaître le fonctionnement de la collectivité et de ses services ;
- Connaître la réglementation sur les ERP ;
- Connaître les règles d'utilisation et le maniement des matériels de mesure et de contrôle en électricité ;
- Réglementation et normes électriques ;
- Connaissance générale du système incendie ;
- Connaître les risques liés aux opérations réalisées et savoir s'en protéger ;
- Connaître le fonctionnement d'une installation ou d'un réseau multi sites en téléphonie et en informatique.
- Savoir prévoir et planifier une charge de travail.
- Savoir lire et interpréter plans.
- Savoir travailler dans les règles de l'art et avec soin.
- Savoir gérer l'urgence de certaines interventions et leur pertinence.
- Savoir s'adapter à la diversité des activités, des situations, et des interlocuteurs.
- Utiliser le matériel pour travaux en hauteur.
- Conduire un véhicule. - Permis B exigé, (PL apprécié)

Habilitation électrique vous possédez l'habilitation électrique H0V, HTA, B2V, BR, BC, BTA et la formation travail en hauteur CACES recommandé : R486 catégorie 1B,

Savoir être :

- Qualités relationnelles et d'écoute indispensables,
- Sens du travail en équipe et du service public, polyvalence,
- Sens de l'initiative,
- Ponctuel,
- Disponible et discret,
- Rigoureux et dynamique,
- Personne communicante,
- Attentif aux directives de sa hiérarchie,
- capacité d'encadrement,
- Capacité relationnelle avec les prestataires externes et commerciaux.

Missions :

- Agent chargé d'assurer le bon fonctionnement et d'effectuer la maintenance préventive et corrective de l'ensemble des installations électriques de la Ville ;
 - Diagnostiquer les pannes et effectuer les réparations sur les réseaux courants forts et /ou courants faibles ;
 - Levée des réserves suites au contrôles périodiques réglementaires ;
 - Consigner les installations électriques : cellules BTA, armoires, TGBT ;
 - Maintenance des installations électriques " courants forts " ;
 - Effectuer les opérations de maintenance courante, dépannage, remplacement des lampes et divers organes électriques ;
 - Réaliser, modifier une installation électrique " courant fort " ;
 - Assurer la mise en conformité des installations après contrôle règlementaire ;
 - Diagnostiquer une panne électrique ;
 - Effectuer les manœuvres de consignation d'une installation électrique ;
 - Assurer un suivi des éclairages publics sur les zones industrielles et artisanales ;
 - Faire des offres techniques et financières pour des petits travaux ;
 - Suivi et maintenance de premier niveau des installations de " courant faible " (informatique/téléphone) ;
 - Réaliser et modifier une installation en réseau ;
 - Effectuer les opérations de maintenances du niveau 1 (dépannage) ;
 - Installer les postes téléphoniques en fonction des demandes ;
 - Effectuer les opérations de maintenances du niveau 1 (dépannage).
- Missions et/ou activités occasionnelles (saisonnalité, événementiel,) :
- Renforcer l'équipe voirie et espaces verts en fonction des besoins ;
 - Viabilisation hivernale (opération de déneigement et de salage) ;
 - Manifestations, fêtes, cérémonies, mise en place salle de réunion ;
 - Interventions techniques pour le compte de la culture (électrification des manifestations culturelles).

Contact et informations complémentaires : Informations complémentaires :

Monsieur BASTIE Bruno DST - Madame VILADOMIN Chantal, DRH;

Courriel de contact : chantal.viladomin@mairieax.fr

Département Ariège- Secteur géographique Ax les Thermes

Adresse du lieu de travail

Place Roussel

Code postal

09110 Ville Ax-les-Thermes

Téléphone collectivité : 05 61 64 20 21

Adresse e-mail : chantal.viladomin@mairieax.fr

Lien de publication : www.mairie-ax.fr